

EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du Conseil Municipal

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents	qui ont pris
au Conseil En exercice	part à la
Municipal	Délibération

Séance du 28 décembre 2022

-----15-----15-----12-----

L'an deux mille vingt deux-----

et le 28 décembre

Date de  
convocation

à -----20-----heures-----30-----, le Conseil Municipal de cette  
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le lieu habituel

21/12/2022

de ses séances, sous la présidence de M. Gérard BEZERRA.

Date  
d'affichage  
21/12/2022

Présents : M. BEZERRA Gérard, M. CHARLES Eric, Mme CUZACQ Geneviève,  
M. LARRODE Eric, M. BETUING Serge, M. CABANNES Pierre, Mme FIN  
Thérèse, Mme PLOQUIN Cécile, M. LANSMANT Sébastien, Mme CARRERE  
Amandine, M. LABEYRIE Nicolas, Mme MONDIN-SEAILLES Christiane.

Excusés : M. CASTAY jean-Marc, Mme BOUZIGON Muriel, Mme DESPAX  
Nelly.

Secrétaire de séance : Mme CARRERE Amandine

**Objet de la Délibération**

Mission maîtrise d'œuvre électricité Eglise de Montréal

L'église de Montréal étant inscrite à l'inventaire des Monuments historiques le maître d'œuvre doit être un architecte du patrimoine.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 6 mars 2017 confiant la maîtrise d'œuvre à M. CADOT Pierre, architecte DPLG et propose de lui renouveler cette mission.

Les honoraires seraient de 10 % du montant des travaux HT.

Le Conseil Municipal,

Où les explications de M. le Maire,


Accepte de confier cette mission à M. CADOT Pierre, architecte DPLG et demande à ce qu'une étude pour le chauffage soit faite.

Délibération rendue exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture.

Fait à MONTREAL le 28 décembre 2022

Reçu à la Sous-Préfecture  
de Condom

le 02 JAN. 2023



Le Maire.

Gérard BEZERRA.

